tenue sous la présidence de Madame LASSERRE, assistée

de Madame CAMORALI et Madame MARTIN, Conseillères

En présence de Monsieur LE FIBLEC, Rapporteur public

Madame RODRIGUEZ, Greffière

10 heures 00

01) **DOSSIER N° 2504117** **RAPPORTEURE: Madame Jennifer CAMORALI**

Titre de l'affaire Demande d'annulation de l'arrêté du 29 janvier 2025 du maire de Saubens portant permis de construire n°PC03153324M0032 délivré à la SA Alteal pour la démolition d'un mur pignon existant et la construction d'un bâtiment collectif de 8 logements sur un terrain situé 22 rue Principale (31600), ensemble la décision implicite de rejet du recours gracieux.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et Madame J	Maître BROUQUIERES Guillaume (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE SAUBENS	SCP ARCHE AVOCATS
	SA D'HABITATIONS A LOYER MODÉRÉ ALTEAL	SCP COURRECH & ASSOCIES

10 heures 00

02) **DOSSIER N° 2506509** **RAPPORTEURE: Madame Jennifer CAMORALI**

Titre de l'affaire Demande d'annulation de l'arrêté du 11 avril 2025 du maire de Toulouse portant permis de construire n° PC 03155524C0444 délivré à Toulouse Métropole Habitat pour la réhabilitation thermique de 3 logements sur un terrain situé 15 rue du Midi (31400), ensemble la décision de rejet du recours gracieux.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES DE LA RÉSIDENCE DU PARC	SARL ALTEIA (Cour)
	Madame C	SARL ALTEIA (Cour)
	Monsieur M	SARL ALTEIA (Cour)
	Madame J	SARL ALTEIA (Cour)
	Madame L	SARL ALTEIA (Cour)
	Monsieur B	SARL ALTEIA (Cour)
	Madame G	SARL ALTEIA (Cour)
	Madame C	SARL ALTEIA (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE TOULOUSE	
	TOULOUSE METROPOLE HABITAT	SCP COURRECH & ASSOCIES

03) **DOSSIER N° 2302192** **RAPPORTEURE: Madame Jennifer CAMORALI**

Titre de l'affaire Demande de condamnation de la commune de Francon au versement d'une somme de 542 008,40 euros en réparation des préjudices subis du fait des fautes commises par la commune.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame B	Maître BROUQUIERES Guillaume (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE FRANCON	SCP COURRECH & ASSOCIES

10 heures 00

04) **DOSSIER N° 2301179** **RAPPORTEURE: Madame Jennifer CAMORALI**

Titre de l'affaire Demande d'annulation de la décision du 10 février 2023 du président de l'établissement public administratif du Capitole portant licenciement.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B	SELAS ALTIJ
Défendeur	ETABLISSEMENT PUBLIC DU CAPITOLE	GOUTAL ALIBERT & ASSOCIES

05) **DOSSIER N° 2303854** **RAPPORTEURE: Madame Jennifer CAMORALI**

Titre de l'affaire Demande d'annulation de la décision du 17 avril 2023 du président de l'établissement public administratif du Capitole portant refus d'accorder la protection fonctionnelle.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B	Maître CASTANET Laurie (Cour)
Défendeur	ETABLISSEMENT PUBLIC DU CAPITOLE	GOUTAL ALIBERT & ASSOCIES

06) **DOSSIER N° 2508824** **RAPPORTEURE: Madame Jennifer CAMORALI**

Titre de l'affaire Demande d'annulation de l'arrêté du 15 octobre 2025 du maire de Castelnau-d'Estrétefonds portant opposition à la déclaration préalable n°DP 31118 25 S0145 déposée par la SAS Totem France pour la réalisation d'un antenne de radiotéléphonie mobile sur un terrain situé lieu-dit Roques (31620).

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	TOTEM FRANCE	SELARL CABINET GENTILHOMME (Cour)
	SOCIETE ORANGE	SELARL CABINET GENTILHOMME (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE CASTELNAU D'ESTRETEFONDS	SCP BOUYSSOU ET ASSOCIES

10 heures 00

07) **DOSSIER N° 2405602** **RAPPORTEURE: Madame Jennifer CAMORALI**

Titre de l'affaire Demande d'annulation de la décision implicite du préfet de la Haute-Garonne portant refus de prise en charge dans le cadre du dispositif d'hébergement d'urgence.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame K	Maître SELARL SYLVAIN LASPALLES Sylvain (Cour)
	Monsieur K	Maître SELARL SYLVAIN LASPALLES Sylvain (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE	

08) **DOSSIER N° 2602217** **RAPPORTEURE: Madame Jennifer CAMORALI**

Titre de l'affaire Demande d'annulation de la décision du 25 octobre 2025 du préfet de la Haute-Garonne portant refus de titre de séjour, OQTF dans un délai de trente jours et fixant le pays de renvoi.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame B	Maître BARHOUMI DECLUSEAU Aida (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE-ETRANGERS	

Arrêté le 09/10/2026

La présidente du tribunal